

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Etaient présents** : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Marie-Françoise FOURNIER, MM. Erwan GARGADENNEC, Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Corinne COMMERNAT, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote** : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Christophe MOUTAUD, M. Benoît LASCOUX à Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Ludovic PINGAUD à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Corinne TONDUF à Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Bernard LEFEVRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

**Etaient excusés** : M. Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mmes Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL

**Nombre de membres en exercice** : 55

**Nombre de membres présents** : 33

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote** : 13

**Nombre de membres excusés** : 9

**Nombre de membres absents** : /

**Nombre de membres votants** : 46

**Secrétaire de séance** : M. Christophe MOUTAUD

**NOUVELLE ADHESION – ANNEE 2023 – Adhésion L'ÉLAN, Coopérative d'Activité et d'Emploi en Creuse**

**Rapporteur** : Madame Annie ZAPATA

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) telles que L'ÉLAN, sont des entreprises partagées permettant à des créateurs d'activités et des travailleurs indépendants de lancer, tester et pérenniser leur activité dans un cadre sécurisant.

Elles leur permettent :

7. Finances locales 7.1. Décisions budgétaires

- de bénéficier d'un accompagnement personnalisé,
- de se décharger des formalités administratives et comptables liées à la gestion d'entreprise,
- de rejoindre une communauté entrepreneuriale
- de mutualiser des moyens, des compétences et du réseau
- d'accéder au statut d'entrepreneur salarié, et donc de bénéficier des mêmes avantages sociaux qu'un salarié classique.
- enfin, la forme coopérative leur permet de devenir associé et ainsi s'impliquer dans les décisions stratégiques de l'entreprise.

A ce titre, les CAE incarnent et matérialisent une « 3ème voie » entre entrepreneuriat et salariat, permettant de combiner les avantages et s'affranchir des contraintes de chacun de ces statuts, et proposent ainsi un nouveau rapport à la création d'entreprise, et dans l'absolu, au travail, en s'appuyant sur des valeurs d'émancipation, de coopération et de solidarité.

En rendant ainsi l'entrepreneuriat plus « accessible » à celles et ceux qui en auraient la tentation mais également l'appréhension, ainsi qu'en sécurisant les parcours de création et de consolidation d'activité, L'ÉLAN constitue un outil supplémentaire, et complémentaire aux dispositifs existants, au service du développement économique du territoire.

Lors de son adhésion, la collectivité intègre la gouvernance de l'association et si elle souhaite quitter l'association, la collectivité pourra récupérer son adhésion versée au moment de son entrée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'adhérer à la Coopérative d'Activité et d'Emploi en Creuse, L'ÉLAN,
- d'autoriser le versement d'une adhésion de 1000 €,

RECETTES BUDGETAIRES						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
principal	fonctionnement	6281	0217	0735	adhésion	1000€

- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

Christophe TOUTAUD

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20230414-71\_23-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023